GOLF CLUB DU FOREZ

Tél : 04 77 30 86 85

Site Web : golfclubduforez.com

Mail : golfclubduforez@orange.fr

VIE DU CLUB

AGENDA

Dernier Rappel

On recherche toujours des volontaires pour nous aider à la mise en place des agendas de l'année 2020

TERRAIN

Les bonnes résolutions de l'année 2020...

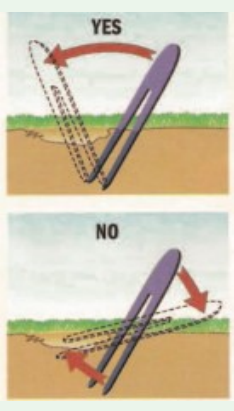

Il existe le mois sans tabac, le mois sans alcool, le mois sans râler, le mois sans...
Bref, chaque mois est un mois sans quelque chose.
Soyons beaucoup plus ambitieux et faisons l'année sans…
Sans pitchs par exemple !
On le fait **?**

Relever les pitchs (vidéo ici)

Rappel

Suivant les conditions climatiques, des interventions sur les fairways des trous 1, 10 et 12 seront réalisées par l'équipe des jardiniers.
Des bunkers seront mis en place et leurs réalisations entrainera des neutralisations ponctuelles sur le parcours.
Il est demandé à l'ensemble des golfeurs de respecter les consignes et de ne pas perturber le travail du personnel.
Ces interventions se dérouleront le plus rapidement possible.
Merci de votre compréhension.

AGENDA

Un petit « tuto » pour une bonne utilisation de l'agenda installé sur le site.

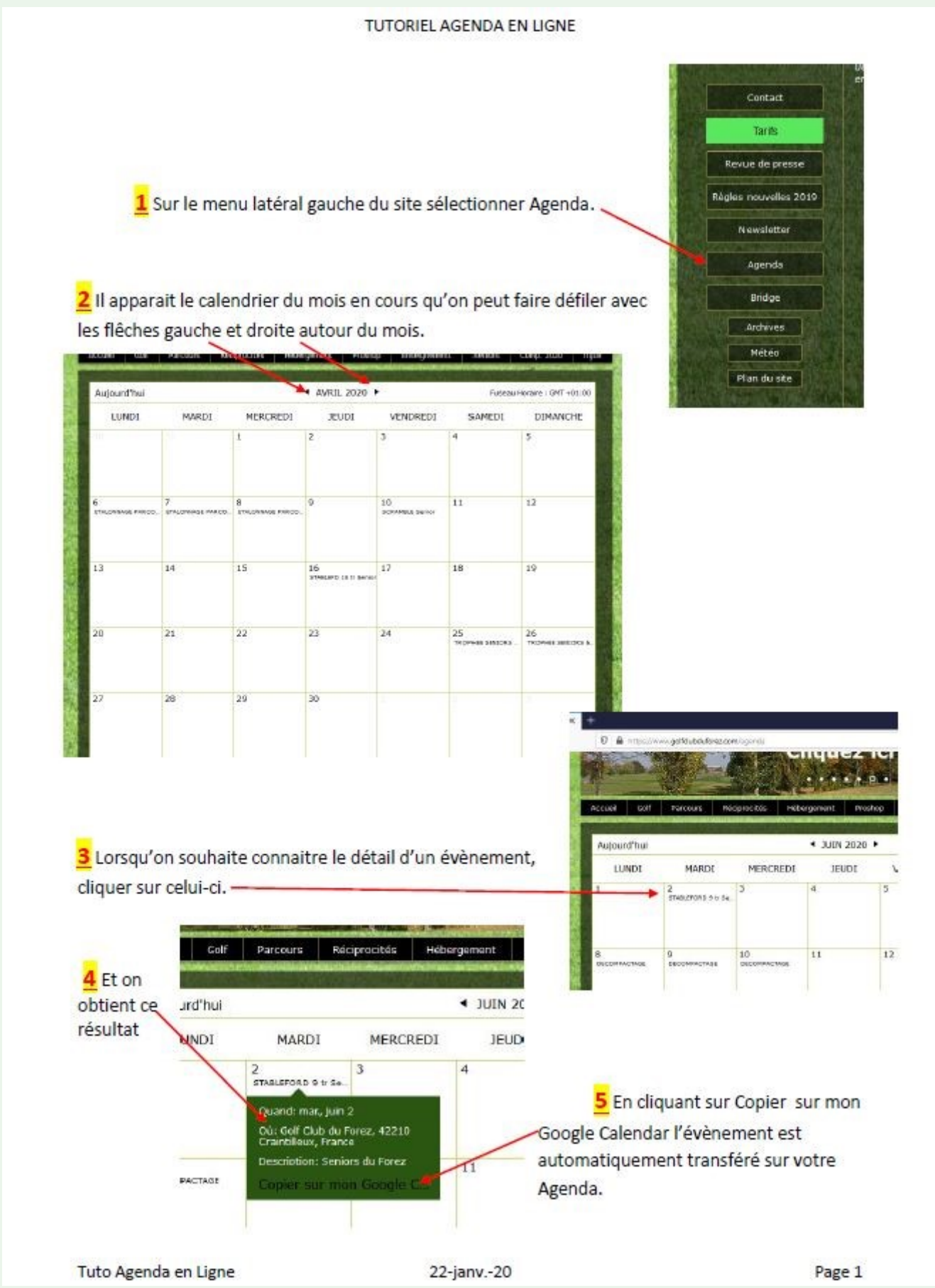

RÈGLES

Le 1 janvier 2019, de nouvelles dispositions ont été apporté à certaines règles et sont applicables depuis.

Tout le monde les a lues au moins une fois (?), mais…
Est-ce suffisant ?
Petit rappel pour tous (voire découverte pour certains)

Ce qui reste vrai ! Ce qui est nouveau !

Utilisation d'appareils de mesure de distance (Règle 4.3)

Bien que les nouvelles Règles autorisent un usage général des appareils de mesure de distance, le Tour Européen a adopté dans sa hard card une Règle locale qui...**Lire la suite**

N.B. *Vous pouvez retrouver cette règle sur le site en cliquant sur le bouton « Règles nouvelles 2019 »*
Le 03 février 2020: ***Drop et Zone de dégagement (Règle 14)***
Bon Golf !

GOLF CLUB DU FOREZ

Domaine de Presles 42210 CRAINTILLEUX

Tél : 04 77 30 86 85 — accueil : golfclubduforez@orange.fr

Pour vous désabonner, cliquer ici et inscrire désabonnement dans « Objet »et n'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail